

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE**  
**DU CONSEIL DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 20 MAI 2020**

2020-05-20-1

**1. OUVERTURE**

À l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil de la MRC des Basques tenue le mercredi 20 mai 2020 à 19 h par conférence vidéo, sont présents :

M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément et préfet suppléant
M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita
M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard
M. Simon Lavoie	maire de Sainte-Françoise
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles
M. Jean-Marie Dugas	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Roger Martin	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Maxime Dupont	maire de Saint-Guy
M. Richard Caron	maire de Saint-Simon

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

2020-05-20-2

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation de M. Sylvain Lepage, directeur général de la FQM
4. Adoption du procès-verbal
  - 4.1 Séance régulière du mercredi 22 avril 2020
5. Administration générale
  - 5.1 Comptes du mois d'avril 2020
  - 5.2 Résolution pour le renouvellement exclusif (BEX) pour l'exploitation de substances minérales de surface
  - 5.3 Adoption du compte-rendu du comité consultatif du Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS)
6. Aménagement, urbanisme et terres publiques
  - 6.1 Renouvellement de l'entente de délégation (gestion sable, gravier et baux de villégiature en terres sur la grande forêt publique)
  - 6.2 Adoption du rapport financier annuel (gestion sable et gravier)
7. Correspondances
  - 7.1 Résolution pour la desserte de télécommunications équitable pour toutes les régions
  - 7.2 Municipalité de Sainte-Sabine : Appui à la MRC de Brome-Missisquoi-Accélération du déploiement de l'Internet haute vitesse
  - 7.3 MRC Vaudreuil Soulanges : Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises
  - 7.4 Dépôt d'un règlement de la MRC de Témiscouata
8. Divers
  - 8.1 Terrain au Parc du Mont St-Mathieu
  - 8.2 Projet de vélo de montagne au Parc du Mont St-Mathieu
  - 8.3 Compagnie de navigation des Basques
  - 8.4 Retour sur la présentation de la FQM
9. Prochain C. A., le mercredi 3 juin 2020 à 19 h et prochain Conseil, le mercredi 17 juin 2020 à 19 h 30 par conférence vidéo
10. Période de questions
11. Levée de la séance

ADOPTÉE

2020-05-20-3

**3. PRÉSENTATION DE M. SYLVAIN LEPAGE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FQM**

Le directeur général de la FQM, M. Sylvain Lepage, ainsi que mesdames Anne-Marie Béchand et Marie-Josée Pelletier présentent les différents services offerts par leur organisation, notamment en ressources humaines et relation de travail, en assistance juridique, en formation, en ingénierie, etc. La FQM représente environ 1 000 municipalités et 87 MRC.

2020-05-20-4

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

2020-05-20-4.1

4.1 **Séance régulière du mercredi 22 avril 2020**

Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas,  
Il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la MRC des Basques du 22 avril 2020 soit adopté.

ADOPTÉE

2020-05-20-5

5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2020-05-20-5.1

5.1 **Comptes du mois d'avril 2020**

Sur une proposition de M. Roger Martin, il est unanimement résolu que le Conseil de la MRC des Basques accepte le chèque de la MRC du mois d'avril 2020, soit le numéro 13060 au montant de 718,59 \$, plus les prélèvements, soit les numéros 100528 à 100532 et 100534 à 100543 au montant de 51 602,09 \$, plus les assurances collectives au montant de 5 898,14 \$, plus les dépôts-salaires du mois d'avril 2020 au montant de 83 893,83 \$, plus les cotisations au RREMQ au montant de 8 363,02 \$, plus les dépôts directs soit les numéros 500988 et 501006 à 501011 au montant de 120 391,42 \$, plus les chèques du Pacte rural du mois d'avril 2020 soit les numéros 4585 à 4593 et 4599 au montant de 50 000,00 \$, plus un prélèvement du Pacte rural, soit le numéro 100533 au montant de 80,80 \$, plus le chèque du parc industriel soit le numéro 5048 au montant de 2 586,94 \$.

Il est également unanimement résolu que le Conseil de la MRC des Basques adopte les factures compressibles de la MRC des Basques du mois d'avril 2020 au montant de 19 600,32 \$, plus celle des TPI au montant de 126,00 \$, plus celle du TNO au montant de 4 000,00 \$, plus celles du Pacte rural au montant de 5 383,94 \$, plus celles du Parc industriel au montant de 3 878,34 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NO 836

ADOPTÉE

2020-05-20-5.2

5.2 **Résolution pour le renouvellement exclusif (BEX) pour l'exploitation de substances minérales de surface**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Basques est responsable du Fonds local d'investissement et que l'organisme mandataire pour en faire la gestion est le CLD des Basques;

**CONDISÉRANT QUE** la MRC des Basques a repris les actifs de l'entreprise Pierre de Sable St-Mathieu inc., se voit attribuer les mêmes droits et obligations et se doit de se conformer aux obligations légales prévues par la loi;

**CONSIDÉRANT QUE** le bail exclusif (BEX) pour l'exploitation de substances minérales de surface avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles vient à échéance et qu'il doit être renouvelé;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas,  
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques :

- accepte de renouveler le bail exclusif pour l'exploitation de substances minérales de surface avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- autorise Mme Marie-Josée Bérubé à procéder à la demande et à signer, pour et au nom de la MRC des Basques, tous les documents s'y rattachant.

ADOPTÉE

2020-05-20-5.3

5.3 **Adoption du compte-rendu du comité consultatif du Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS)**

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux,  
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques accepte les projets 238-1, 251 et 273 analysés à la rencontre du comité consultatif du Fonds de soutien aux projets structurants tenue le 13 mai 2020.

ADOPTÉE

2020-05-20-6

6. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET TERRES PUBLIQUES**

2020-05-20-6.1

6.1 **Renouvellement de l'entente de délégation (gestion sable, gravier et baux de villégiature en terres sur la grande forêt publique)**

**CONSIDÉRANT QUE** le 23 août 2020 prendra échéance l'Entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État (l'Entente) avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN);

**CONSIDÉRANT QU'**actuellement, le MERN est en négociation avec la Fédération des municipalités du Québec en vue de convenir d'une nouvelle entente révisée;

**CONSIDÉRANT QUE** dans l'intervalle, afin d'assurer la continuité des activités déléguées, il est souhaitable que l'Entente en vigueur soit renouvelée jusqu'au 31 mars 2021;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Maxime Dupont,  
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques :

- accepte tous les termes, les engagements, les obligations, les conditions et les modalités qui sont prévus à l'Entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État;
- autorise son représentant à signer l'Avenant à l'Entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État.

ADOPTÉE

2020-05-20-6.2

6.2 **Adoption du rapport financier annuel (gestion sable et gravier)**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Basques doit produire une reddition de compte (rapport financier annuel 2019) dans le cadre de l'Entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;

**CONSIDÉRANT QUE** ce rapport financier annuel a été vérifié par M. Serge Desjardins, CPA auditeur;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,  
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques :

- adopte le rapport financier 2019 du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire;
- transmette ledit rapport au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles avant le 31 mai 2020.

ADOPTÉE

2020-05-20-7

7. **CORRESPONDANCES**

2020-05-20-7.1

7.1 **Résolution pour la desserte de télécommunications équitable pour toutes les régions**

**CONSIDÉRANT QUE** la crise actuelle de la COVID-19 a démontré qu'un accès à Internet haute vitesse performant et abordable est un service essentiel;

**CONSIDÉRANT QUE** la plupart des régions du Québec comportent des zones où un tel service est inefficace ou inaccessible;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement s'est engagé à régler les problèmes de connexion Internet, mais que les échéanciers ne répondent pas à l'urgence;

**CONSIDÉRANT QUE** le développement social et économique régional ne peut pas se réaliser sans un réseau Internet et une couverture cellulaire fiables, performants et abordables;

**CONSIDÉRANT QUE** l'absence de connexion Internet adéquate prive de nombreux citoyens de revenus provenant du télétravail imposé par la crise ou de l'adaptation de leur entreprise à la situation actuelle;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente demande est le reflet du rapport d'experts commandé par le gouvernement (le rapport Yale), lequel concluait à « l'urgence d'agir » en matière, entre autres, d'accessibilité à Internet pour tous les Canadiens;

**CONSIDÉRANT QUE** la sécurité est souvent un enjeu quand, dans certaines régions, même la connexion téléphonique cellulaire est déficiente ou absente, rendant impossible de contacter les services d'urgence;

**CONSIDÉRANT QUE** de nombreuses demandes ont été présentées par des entreprises de télécommunication pour l'obtention de subventions dans le but d'assurer le déploiement d'Internet à large bande dans les régions négligées par les grandes entreprises canadiennes et que les réponses se font attendre;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Richard Caron,  
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques demande à M. Maxime Blanchette-Joncas, député de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques, de soutenir toute initiative visant à accélérer le déploiement du réseau d'infrastructure destiné à offrir un service d'Internet haute vitesse et de téléphonie cellulaire dans les régions mal desservies.

ADOPTÉE

2020-05-20-7.2

**7.2 Municipalité de Sainte-Sabine : Appui à la MRC de Brome-Missisquoi – Accélération du déploiement de l'Internet haute vitesse**

**CONSIDÉRANT** l'importance du déploiement de l'Internet haute vitesse pour tous les citoyens et entreprises dans les régions du Québec, dont la MRC Brome-Missisquoi;

**CONSIDÉRANT QUE** la crise sanitaire actuelle démontre la nécessité de moyens de communication rapides et performants, dont l'Internet haute vitesse, pour toutes les régions;

**CONSIDÉRANT** les délais administratifs considérables pour l'émission des permis requis afin de procéder au déploiement de la fibre optique dans les 28 000 poteaux de bois, dont 21 000 appartenant à Bell;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Roger Martin,  
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques :

- appuie la résolution de la MRC Brome-Missisquoi portant le numéro 243-0420.
- demande aux deux paliers de gouvernement de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin d'assurer l'accès à l'Internet haute vitesse à tous les citoyens et entreprises et afin de réduire les délais d'émission des permis pour le déploiement de la fibre optique, notamment.
- transmettre cette résolution aux deux députées de Brome-Missisquoi, ainsi qu'à l'UMQ et à la FQM.

ADOPTÉE

- 2020-05-20-7.3                    **7.3    MRC Vaudreuil Soulanges : Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises**
- La MRC Vaudreuil Soulanges demande au ministère de l'Économie et de l'Innovation de débloquer des fonds nécessaires pour l'embauche de personnes en matière de développement économique pour l'analyse des dossiers dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, tel que prévu au budget provincial plutôt que de donner des contrats à des firmes externes. Elle demande donc à la MRC des Basques de l'appuyer dans ses démarches.
- Après discussion, les maires décident de ne pas appuyer cette demande, puisque le CLD des Basques est l'organisme mandataire chargé de la gestion des fonds au développement économique.
- 2020-05-20-7.4                    **7.4    Dépôt d'un règlement de la MRC de Témiscouata**
- Dépôt pour information.
- 2020-05-20-8                      **8.    DIVERS**
- 2020-05-20-8.1                    **8.1    Terrain au Parc du Mont St-Mathieu**
- Un citoyen veut faire l'acquisition d'un terrain au Parc du Mont St-Mathieu à proximité de l'usine d'épuration des eaux usées, le long de la rue « du Boisé ». Après discussion, les maires décident de ne pas vendre ce terrain, étant donné qu'ils veulent se garder une marge de manœuvre pour d'éventuels agrandissements de ladite usine.
- 2020-05-20-8.2                    **8.2    Projet de vélo de montagne au Parc du Mont St-Mathieu**
- On demande si le projet de conception de sentiers de vélo de montagne au Parc du Mont St-Mathieu accessible à tous les niveaux d'adeptes sera présenté aux maires. Compte tenu du moratoire sur toutes les mesures budgétaires du gouvernement du 13 mars dernier dans le contexte de pandémie, il est difficile pour la firme mandatée de poursuivre le projet pour le moment. Le projet est déposé au ministère, mais est en attente au niveau du financement.
- 2020-05-20-8.3                    **8.3    Compagnie de navigation des Basques**
- Les signatures de plusieurs ministères suite à l'annonce gouvernementale de l'octroi de près de 5 M\$ pour la réfection et la mise aux normes du traversier ont toutes été émises. Une rencontre aura lieu avec Groupe Océan afin de déterminer la date d'entrée du navire en chantier maritime. L'argent sera donc déposé au début de la semaine prochaine.
- 2020-05-20-8.4                    **8.4    Retour sur la présentation de la FQM**
- Suite à la présentation de la FQM qui a eu lieu en début de séance, il est important de souligner que toutes les municipalités ont droit à tous les services offerts et elles peuvent même bénéficier de quelques heures gratuites, notamment au niveau des ressources humaines et de l'assistance juridique.
- 2020-05-20-9                      **9.    PROCHAIN C. A. LE MERCREDI 3 JUIN 2020 À 19 H ET PROCHAIN CONSEIL, LE MERCREDI 17 JUIN 2020 À 19 H 30 PAR CONFÉRENCE VIDÉO**
- Compte tenu de la pandémie qui sévit actuellement au niveau de la COVID-19, la prochaine séance du C. A. aura lieu le mercredi 3 juin 2020 à 19 h 30 et la prochaine séance du Conseil de la MRC des Basques aura lieu le mercredi 17 juin 2020 à 19 h, toutes deux par conférence vidéo.
- 2020-05-20-10                    **10.   PÉRIODE DE QUESTIONS**
- Étant donné que la séance se tient à huis clos et par conférence vidéo, il n'y a pas de période de questions du public.

2020-05-20-11

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Jean-Marie Dugas de lever la séance à 21 h.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET

CLAUDE DAHL, DG /SEC.-TRÉS.

<sup>1</sup> Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.